

DETAIL DU COMPTE DE LIQUIDATEUR

I	<u>A RECEVOIR</u>		5137,52 €
	Remboursment crédit TVA	620 €	
	Rbt SCI BECASSINE	301,77 €	
	Rbt C/C	1947,4 €	
	Rbt Monsieur MOINAUX	2268,35 €	
		€	
II	<u>SOLDE DES DISPONIBILITES</u>	<u>1381,78</u>	1381,78 €
	BPO	1381,78	
III	<u>A REGLER</u>		1640 €
		€	
	Solde AD VALORIS au 30,06,2025	130	
	Factures Advaloris liquidation	720 €	
	Annonce légale liquidation tribunal de commerce	180 €	
		15 €	
	TVA	270	
	CFE	325	
	<u>SOLDE NET AU BILAN (I+II-III)</u>		4879,3 €
	<u>SOLDE A REPARTIR ENTRE LES ASSOCIES</u>		4879,3 €
	capital social		10000

CM

S.A.R.L. 2 ML

SARL au capital de 10 000.00 euros

Siège social : 32 avenue de la Mer 14390 CABOURG

RCS 523464667 CAEN

Société en liquidation

=====

Exercice du 01.10.2024 au 30.06.2025

CA

Désignation de l'entreprise		D45 Le Pré Féral		Néant <input type="checkbox"/>				
Adresse de l'entreprise		14510 GONNEVILLE SUR MER		Durée de l'exercice en nombre de mois *				
SIRET		5 2 3 4 6 4 6 6 7 0 0 0 1 4		Durée de l'exercice précédent *				
		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le				
		30062025		30092024				
ACTIF		Brut		Amortissements-Provisions				
		1		2				
		Net		Net				
		3		4				
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012				
		014		016				
	Immobilisations corporelles*	028		030			893	
	Immobilisations financières* (1)	040		042			286	
	Total I (5)	044		048			1 179	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
		Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066				
	Créances (2)	{ Clients et comptes rattachés * Autres * (3)	068		070			
			072	4 879	074		4 879	6 086
	Valeurs mobilières de placement	080		082				
	Disponibilités	084		086			10 873	
	Charges constatées d'avance *	092		094			77	
	Total II	096	4 879	098	4 879		17 035	
	Total général (I + II)	110	4 879	112	4 879		18 215	
PASSIF				Exercice N		Exercice N-1		
				NET		NET		
				1		2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		120	10 000	120	10 000	
	Ecarts de réévaluation	124		124		124		
	Réserve légale	126		126	1 000	126	1 000	
	Réserves réglementées*	130		130		130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* 131)	132		132	15 600	132	15 600	
	Report à nouveau	134		134	(14 862)	134	33	
	Résultat de l'exercice	136		136	(6 858)	136	(14 896)	
	Subventions d'investissement	137		137		137		
	Provisions réglementées	140		140		140		
Total I	142		142	4 879	142	11 738		
Provisions pour risques et charges	154		154		154			
Total II	154		154		154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		156		156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		164		164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		166		166	1 944	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169)	172		172		172	4 512	
	Comptes courants d'associés	173		173		173	21	
	Autres dettes	175		175		175		
Produits constatés d'avance	174		174		174			
Total III	176		176		176	6 477		
Total général (I + II + III)	180		180	4 879	180	18 215		
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195			
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182			
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		850	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

cM

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SARL 2 ML (Sté en liquidation)		Néant <input type="checkbox"/>			
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le 30062025		Exercice N-1 clos le 30092024			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210			
	Production vendue	{ biens services *	} dont export et livraisons intracommunautaires	214			
				218	1 166	14 099	
				222			
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			224			
	Production immobilisée *			226			
	Subventions d'exploitation reçues			230		2 027	
Autres produits			232	1 166	16 126		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)							
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234			
	Variation de stock (marchandises) *			236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240			
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	6 305	26 487	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	656	244	685	365	
	Rémunérations du personnel *			250	435	4 345	
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252			
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, 1-2°, al.3 du CGI)	255		254	27	301	
	Dotations aux provisions			256			
	Autres charges	259		262	270	253	
	Total des charges d'exploitation (II)						
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(6 556)	(15 626)	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280		826	
	Produits exceptionnels (IV)			290	850		
	Charges financières (V)			294		47	
	Charges exceptionnelles	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300	1 153	49
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348				
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306			
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	(6 858)	(14 896)
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2					
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles *			322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324			
	Divers *, dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés	247		330			
	écarts de valeurs liquidatives sur OPC* *		248				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		989			
	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)						
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)			991			
	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdécies)				992		
	ZFANG (44 quaterdécies)	345		344			
	Investissements et souscriptions outre-mer				993		
	Zone franche urbaine (44 octies A)	987		127			
	Zones de restructuration de la défense (44 terdécies)				181		
	Zone France Ruralités Revitalisation (ZFR)						
	Créance due au report en arrière du déficit	346		655			
dont divers *	Déduction exceptionnelle (art 39 décies A)	643		645			
	Déduction exceptionnelle (art 39 décies B)				647		
	Déduction exceptionnelle (art 39 décies D)	648		649			
Déduction exceptionnelle (art 39 décies G)				990			
Déduction exceptionnelle (art 39 décies C)				641			
Déduction exceptionnelle (art 39 décies E)					350		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				352		354	
Bénéfice col. 1						6 858	
Déficit col. 2							
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356			
	Déficits antérieurs reportables : *109.649.....dont imputés sur le résultat :					360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				370		372	
Bénéfice col. 1						6 858	
Déficit col. 2							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

cm

3

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-2025

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISE												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	5 901	442		444	5 901	446					
	Installations générales, agencements divers	450	1 363	452		454	1 363	456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470	1 718	472		474	1 718	476					
Immobilisations financières		480	286	482		484	286	486					
TOTAL		490	9 268	492		494	9 268	496					
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Fonds commercial		495		497		498		499					
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506					
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	5 593	532	12	534	5 604	536					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	778	542	585	544	1 363	546					
	Matériel de transport	550		552		554		556					
	Autres immobilisations corporelles	560	1 718	562		564	1 718	566					
TOTAL		570	8 089	572	597	574	8 686	576					
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	Cf. état 2033C-Détail						
		6	7	8	9	10							
Immobilisation	Valeur d'actif*	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
					Court terme *	Long terme							
						19 %	15 % ou 12,80 %	0 %					
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧						
1													
2													
3													
4													
5	9 268	8 686	583	850	267								
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	9 268	580	8 686	582	583	584	850	586	267	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)		579					Régularisations	590		583	594	595	
TOTAL								596	267	585	597	599	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

CM

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise : SARL 2 ML (Sté en liquidation) Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)				
		Dotations		Reprises					
Fonds commercial	681		683						
Autres Immob. incorp.	700		705			1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
Terrains	710		715			2			
Constructions	720		725			3			
Inst. techniques mat. et outillage	730		735			4			
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745			5			
Matériel de transport	750		755			6			
Autres immobilisations corporelles	760		765			7			
TOTAL	770		775			Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780	
II DÉFICITS REPORTABLES									
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)						982		109 649	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice		982 bis			
Déficits imputés						983			
Déficits reportables						984		109 649	
Déficits de l'exercice						860		6 858	
Total des déficits restant à reporter						870		116 507	
IV DIVERS									
Primes et cotisations complémentaires facultatives								381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)						325			
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite						327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *								380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS						326			
N° du centre de gestion agréé								388	
Montant de la TVA collectée								374	349
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378	919
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.